

Urkunde Attestation Attestato Confirmation

**Klimaschutz
Protection climatique
Protezione del clima
Climate protection**

La Fondation suisse pour la protection du climat myclimate atteste par la présente que:

Dieci AG

a fait un don précieux pour contribuer au financement de projets de protection climatique de haute qualité menés par myclimate à hauteur des émissions de CO₂ suivantes:

Quantité de CO₂e:

15'503.83 t

Contribution d'entreprise à la protection du climat 2022

Zurich, 29.02.2024



Kathrin Dellantonio
Directrice Suisse
Codirectrice de la fondation myclimate

Numéro d'attestation: 429331 et 429332

En tant que fondation à but non lucratif exonérée d'impôts conformément au droit fédéral, myclimate s'engage pour la protection climatique.
Date de la décision: 5 juillet 2011, numéro de dossier : 05 10 423

CO₂e = quantité d'équivalents CO₂: cette quantité indique dans quelle mesure une quantité de gaz à effet de serre donnée, par exemple du CO₂, du méthane ou du protoxyde d'azote, contribue à l'effet de serre.
L'unité de comparaison est le CO₂.